



INFORMATIONS COMMUNALES :

Mardi 14 Janvier 2020

N°
01/20

RECENSEMENT 2020 :

Le recensement de la population d'Uruffe démarre
le Jeudi 16 Janvier 2020
et doit être impérativement fini pour
le Samedi 15 Février 2020.

L'agent recenseur, M. CISOWSKI Jean, passera à votre résidence, présentera sa carte et vous informera sur la manière de traiter les formulaires de cette démarche.

Je vous rappelle que le recensement est obligatoire, c'est une action nationale définie par la loi.
Tous les renseignements exigés sont garantis de confidentialité.

En cas d'absence de votre part, un avis de passage vous est déposé afin de convenir d'un nouveau rendez-vous, qui reste impératif.

Le Maire.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique